

enam

UNE NOUVELLE ANTENNE OUVERTE À VESOUL

Le Conservatoire national des arts et métiers a sélectionné le chef-lieu de la Haute-Saône parmi les 55 lauréats de son appel à manifestation d'intérêt. Il développe aussi de nouvelles formations sur notre territoire, comme les licences professionnelles en gestion de paie et métrologie et le Titre Entrepreneur de petite entreprise.

Plus de 227 ans après sa fondation et 70 ans après la création de ses premiers centres en région, le Conservatoire national des arts et métiers continue à se développer. En cette nouvelle année, le Cnam ouvre une nouvelle antenne, place du Trau à Vesoul, pour assurer sa mission d'information, d'orientation et d'accompagnement au plus proche des concitoyens, au cœur du centre-ville et auprès des publics haut-saônois de tous âges. Ainsi, jeunes en poursuite d'études, personnes en situation de reconversion, salariés désireux d'enrichir leurs compétences ou futurs entrepreneurs y seront reçus par Céline Gatey.

« Le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie. Outre cette mission de formation, avec plus de 700 parcours différents dans de multiples domaines ; la recherche, l'innovation et la diffusion de la culture scientifique et technique font également partie de ses prérogatives. Il compte 70.000 élèves en France et à l'international, dont près de 1800 en Bourgogne - Franche-Comté », présente Christophe Decreuse, directeur régional du Cnam en Bourgogne - Franche-Comté.

Grâce à son déploiement sur l'ensemble des régions françaises, métropolitaines et



Thibaud Defranoux et Christophe Decreuse, directeur régional du Cnam en Bourgogne-Franche-Comté.

ultramarines, le Cnam contribue à une logique d'aménagement du territoire et d'accès à la formation pour tous. Il dispose d'une capacité à déployer ses activités et

son offre de services au plus près des territoires pour couvrir les besoins des individus, des entreprises, des collectivités et ainsi répondre aux enjeux de compétitivité

La formation « Entrepreneur de petite entreprise » s'adresse aux apprenants désireux de devenir dirigeants ou qui souhaitent lancer une nouvelle activité.

territoriaux et à la volonté inclusive d'atteindre les publics les plus éloignés de l'emploi.

Cette nouvelle antenne vésulienne est née du programme développé par le Cnam : «Cœur des territoires» labellisé Action Cœur de Ville et Territoires d'industrie, en partenariat avec la Banque des Territoires. Vesoul fait partie des 55 premiers lauréats. Grâce à son large réseau de partenaires, le Cnam crée régulièrement de nouvelles formations sur le territoire régional, afin de répondre aux besoins des entreprises. «Beaucoup de nos apprenants sont en alternance, un fabuleux vecteur pour connaître ces besoins auxquels nous essayons de répondre de manière proactive. Par exemple, l'industrie du luxe étant très développée dans le Nord Franche-Comté, nous avons lancé une licence "Industrie du cuir et de la mode" », explique Christophe Decrease.

Depuis peu, le Cnam propose un nouveau diplôme de niveau bac +1 dans douze secteurs d'activité, pour permettre aux bacheliers qui ne trouvent pas leur place dans l'enseignement supérieur de gagner en compétences et faciliter l'insertion professionnelle. Les formations du Cnam s'étoffent aussi en Haute-Saône, en partenariat avec le Greta Haute-Saône & Nord -

Franche-Comté. Ainsi, les premiers apprenants de la licence professionnelle "Gestionnaire de paie" ont commencé les cours en octobre. Toujours dans ce partenariat, une licence professionnelle en métrologie, consacrée à cette science des mesures, est accessible pour la rentrée 2022 avec le lycée Belin de Vesoul.

Un des enjeux du Cnam pour l'avenir est le développement de l'entrepreneuriat en Bourgogne - Franche-Comté. La France compte 4,5 millions d'entreprises, dont 800.000 sont créées chaque année. Cette dynamique est en pleine expansion, puisque 19% des Français envisagent de créer ou reprendre une entreprise ou ont déjà entamé ce processus. Thibaud Defranoux a été récemment embauché pour renforcer les partenariats sur le terrain et favoriser le déploiement de la formation «Titre Entrepreneur de petite entreprise» dans la région, notamment à Vesoul. «Elle s'adresse aux apprenants désireux de devenir dirigeants, mais aussi à ceux souhaitant lancer une nouvelle activité ou devenir encadrants dans leur entreprise», précise le nouveau chargé de développement.

Créé il y a une dizaine d'années, ce parcours de formation reconnu au RNCP de niveau 5 (Bac+2) se déroule sur 44 jours (17 jours de face-à-face pédagogique et 27



Céline Gatey va intégrer l'antenne de Vesoul.

de travail personnel sur son projet), répartis sur une période de quatre à douze mois. Les apprenants pourront personnaliser leur programme à partir d'une vingtaine de modules. Ce TEPE porte ses fruits : 91% des diplômés ont constaté une évolution professionnelle et leur salaire a augmenté de 30% en moyenne. 30,7% des détenteurs du TEPE dirigent aujourd'hui une entreprise.



Première promo de la licence professionnelle «Gestionnaire de paie» lancée par le CNAM et le GRETA.